

ORGANISATION GÉNÉRALE D'UNE SESSION DE PASSAGE DE "TESTS ENF"

Préambule : Laisser un temps suffisant pour permettre à l'enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à son activité (ENF1-Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité des situations pédagogiques (ENF2-Pass'sports de l'eau).

CONDITIONS D'ORGANISATION POUR LA FFN

LE TEST DE L'ENF1 - SAUV'NAGE

Peut être organisé, **sous la responsabilité d'un club FFN agréé ENF** possédant au moins un titulaire de la certification d'évaluateur **ENF1**.

Les organisations doivent être déclarées auprès de la ligue de Natation qui peut dépêcher un délégué.

Information : le test de l'ENF1 - Sauv'nage est admis par le Conseil Interfédéral des Sports Nautiques, à minima, dans le code du sport et par l'arrêté des APS du 25 avril 2012 (NOR MENV1221832A) comme un test de « savoir nager » pour pratiquer les activités aquatiques et nautiques.

L'ORGANISATION DU TEST DE L'ENF2 - PASS'SPORTS DE L'EAU

Est de la responsabilité de la ligue de Natation. Il peut être organisé par celui-ci ou confié à un club agréé ENF possédant au moins un titulaire de la certification d'évaluateur ENF2.

Le passage du test se déroule *sous la responsabilité et en la présence d'un représentant de la ligue de natation, lui-même titulaire de la certification d'évaluateur ENF2.*

Rappel : *Le test de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau est admis en équivalence du test technique préalable à l'entrée en formation du brevet professionnel jeunesse et sports des activités aquatiques et de la natation (BP AAN). La stricte application des conditions d'obtention du test participe à sa crédibilité.*

L'ORGANISATION DU TEST DE L'ENF3 - PASS'COMPÉTITION

Est de la responsabilité de la ligue de Natation.

Le passage du test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant de la ligue de Natation, lui-même titulaire de la certification d'évaluateur ENF3.

ENGAGEMENTS

Les nageurs engagés doivent être en capacité de réussir les tests.

Pour l'organisation des tests Pass'sports de l'eau et Pass'compétition, les clubs doivent transmettre les fichiers d'engagement (disponibles sur le site de la LNM) via l'adresse mail de la ligue au plus tard, le **Mardi précédant l'épreuve**.

Les documents d'engagement sont mis à disposition sur le site de la Ligue à la rubrique E.N.F.

LE JURY

Les membres du jury d'évaluation sont des personnes formées et titulaires du titre d'évaluateurs ou d'assistants évaluateurs.

Les nageurs d'un club non accompagnés d'évaluateur ENF ne pourront pas se présenter aux tests.

ATTENTION : un jury minimum est nécessaire pour mettre en place une évaluation dans les conditions générales d'organisation de compétitions.

- Un évaluateur par couloir disponible
- Un officiel à la chambre d'appel
- Un ramasseur pour récupérer les fiches d'évaluations
- Une personne pour le secrétariat

□ Un délégué E.N.F

Chaque club devra présenter au moins 1 officiel, 1 assistant évaluateur et 1 évaluateur E.N.F du niveau des tests présentés par tranche de 10 nageurs inscrits.

Pour le Pass'compétition, des juges, des chronométreurs et des officiels A seront également nécessaires pour l'organisation.

Si l'effectif minimum n'est pas assuré, le délégué pourra annuler la session.

En fin de session E.N.F organisée par la ligue, des carte-diplômes seront remises aux nageurs ayant réussi le test. Tous les évaluateurs devront rester jusqu'à la fin des journées E.N.F.